



PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE  
DE  
**PENMARC'H**  
FINISTÈRE

EN DATE DU MARDI 19 MARS 2019

**Etaient absents** : M. Christian BUREL (procuration à M. Eric RAPHALEN) ; Mme Frédérique VOLANT (procuration à Mme Brigitte BOLZER) ; M. Michaël GUERIN (procuration à M. Frédéric POURCHASSE) et Mme Claudine CABON.

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121.15 du CGCT, désigne, **Mme Mélanie DUCROT** conseillère municipale, comme secrétaire de séance.

**M. Raynald TANTER** ouvre la séance du conseil municipal et évoque :

- Le décès de la maman de Mme Charlotte LE PICHON (Responsable du CCAS) et renouvelle tout le soutien des élus et collègues dans cette circonstance particulièrement douloureuse ;
- La procédure d'installation du nouveau collègue, Maurice STÉPHAN, issu de la liste « Mieux vivre à Penmarc'h », et ce en remplacement de Bruno CARIOU qui a remis sa démission du Conseil Municipal en date du 7 mars dernier.

Il tient à remercier M. Bruno CARIOU pour l'avoir informé de ses intentions en amont de son courrier officiel. Une décision pas évidente, ni facile à prendre quand on sait les quelques 36 années de mandats exercées par ce dernier au sein des municipalités successives, que ce soit dans la majorité ou dans la minorité.

Sans être toujours d'accord sur un certain nombre de sujets, et c'est tout à fait normal, il dit que M. Bruno CARIOU était animé (il le cite), par cette même ambition commune qui réunit tous les conseillers municipaux, celle d'être au service des Penmarc'haises et des Penmarc'hais pour un bien vivre ensemble.

Il retient de leur dernier entretien, le respect qu'il lui a réaffirmé en tant que Maire mais aussi en tant que personne. Ils ont évoqué en toute franchise la situation quelque peu mouvementée lors du précédent conseil. Ce qu'il peut dire, c'est que les fondements de sa décision, de son choix, n'y sont pas intrinsèquement liés, comme il serait facile de le penser. En tous les cas, tout le monde doit respecter sa décision et l'engagement qui fût le sien depuis 36 ans. Et c'est en ce sens et dans un esprit autant démocratique qu'amical, que l'équipe de la majorité représentant la liste « un engagement différent pour Penmarc'h » lui a adressé un message de sympathie en lui assurant que pendant l'année qui reste pour ce mandat, les élus allaient continuer à s'engager pleinement pour cette commune qu'ils aiment et qui les rassemble. Il adresse ses quelques mots empreints de sincérité qu'il souhaitait transmettre à M. Bruno CARIOU au nom de la municipalité toute entière.

Il communique les autres informations suivantes :

- Depuis le 2 mars dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau Centre de Secours regroupé à Pendreff, un Centre de Secours nouvelle génération qui répond parfaitement aux exigences en matière de moyens, de formation, de logistique opérationnelle pour les sapeurs-pompiers et qui garantit une bonne couverture des risques pour nos administrés. Une journée « Portes ouvertes » sera programmée et il invite les concitoyens à faire la visite de ce nouvel équipement.
- Le 27 février, a eu lieu ce que l'on appelle l'opération sapins pour conforter une partie de la dune du Ster. Une opération conduite depuis maintenant 3 ans et, s'il en juge par les effectifs présents, mobilise de plus en plus de jeunes, certainement aussi de plus en plus sensibilisés par les problématiques environnementales.

- La conduite de l'étude sur une nouvelle signalétique pour la commune. Un comité de pilotage est constitué à cet effet et a pu d'ores et déjà prendre connaissance du diagnostic et apporter les avis sur les dispositions qui pourraient être proposées en la matière.
- Deux réunions publiques ont aussi émaillé l'actualité récente :
  - L'une samedi 15/03 sur la présentation du projet de mutuelle communale. Près de 120 personnes étaient présentes, c'est dire l'intérêt provoqué par cette initiative.
  - L'autre a eu lieu hier soir (18/03) et a aussi attiré un auditoire nombreux. Elle avait trait à la présentation du projet Interface Ville-Port de St-Guérolé. Sachant que dans l'après-midi, il y a eu une rencontre sur le même objet avec les professionnels du secteur. Sur ce sujet, il voudrait vous informer, que, en dehors des demandes de partenariats financiers habituels, la commune a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt régional sur le dynamisme des centre-bourgs. En tous les cas, tout a été mis (énergie et enthousiasme) pour argumenter ce dossier.
- L'organisation du « grand débat » tenue sur Penmarc'h. Et communique que les synthèses ont été transmises au site dédié.
- Côté des subventions : la Commission permanente du CD29 a attribué une aide de 150 000 € pour la réhabilitation de Centre Nautique Municipal.
- Deux dernières infos :
  - La première pour dire que le transport pour personnes âgées et handicapées vers le marché de St-Gué va reprendre courant du mois d'avril.
  - La deuxième pour vous confirmer la tenue de l'assemblée générale départementale de la SNSM ; le 6 avril prochain, à la Salle Cap Caval.

M. Robert BOUGUEON prend la parole pour revenir sur la démission de M. Bruno CARIOU. Il exprime que même si M. Bruno CARIOU n'était pas toujours d'accord avec la municipalité, il est l'un des seuls à avoir connaissance des dossiers de la commune.

Mme Christine MORIN se lève pour prendre la parole. Elle exprime le regret pour son groupe du choix de M. Bruno CARIOU de démissionner sans qu'il ait pu mettre en œuvre ses projets. Ses compétences seront très utiles pour leur travail futur et seront sollicitées pour avis si besoin.

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FEVRIER 2019**

M. Raynald TANTER demande aux conseillers s'ils ont des observations.

Mme Fabienne LE GARS a deux remarques à formuler :

- La première concerne la rédaction de la phrase en page 4 du PV sur son intervention. La phrase n'est pas compréhensible avec la mention « comme le nombre de places ».
- La seconde remarque 5 du PV concernant son départ pour rejoindre ses collègues. Elle dit qu'elle a rejoint ses collègues par solidarité. Elle précise que ce n'est pas politique, et qu'on n'est pas en campagne.

M. Robert BOUGUEON intervient sur les propos de M. Christian BUREL qu'il trouve inadmissibles en disant à M. Bruno CARIOU qu'il a un auditoire. Il dit que M. Bruno CARIOU est le seul conseiller à bien connaître la commune en raison de son parcours de conseiller depuis plus de 30 ans.

M. Raynald TANTER conteste cette intervention sur une éventuelle méconnaissance du conseiller délégué du territoire. Il souligne son engagement et son implication, comme d'autres conseillers délégués, dans la gestion des dossiers et que cette remarque n'est pas justifiée.

M. Raynald TANTER soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2019 qui est approuvé à la **majorité** par les membres.

M. Raynald TANTER propose d'examiner les délibérations :

***1/ Démission de Monsieur Bruno CARIOU et installation d'un nouveau conseiller municipal (Rapporteur M. Raynald TANTER)***

Le Conseil Municipal **PROCÈDE** à l'installation de M. Maurice STÉPHAN en qualité de conseiller municipal de la liste « Mieux Vivre à Penmarc'h ».

***2/ Modification des commissions municipales (Rapporteur M. Raynald TANTER)***

M. Raynald TANTER demande à M. Maurice STEPHAN ses choix pour intégrer les commissions.

M. Maurice STEPHAN répond qu'il intègre celle où siégeait le conseiller M. Bruno CARIOU (Commission « solidarité, jeunesse, affaires sociales, culture et sport ») et qu'il se laisse le temps de la réflexion pour intégrer éventuellement d'autres commissions.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

***3/ Règlement des salles communales (Rapporteur Mme Marie-Claire DUPONT)***

Mme Marie Claire DUPONT propose la mise en place d'un règlement pour la gestion des salles communales gérée par le service enfance jeune et précise qu'une délibération spécifique sera examinée lors d'un prochain conseil afin d'envisager des tarifs pouvant conduire à la location à d'autres personnes que les associations ou aux particuliers. Ce sujet sera examiné en commission.

M. Jean-Marc BREN demande à qui seront remises les clés (antérieurement remises aux services techniques).

Mme Marie-Claire DUPONT répond : en mairie ou dans la boîte aux lettres.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

***4/ Budget principal - approbation du compte de gestion 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)***

M. Jean-Louis BUANNIC présente la délibération qui conduit à approuver le compte de gestion du Trésorier de Pont l'abbé à la clôture de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la **majorité avec 4 abstentions (M. Robert BOUGUÉON, Mme Fabienne LE GARS, Mme Christine MORIN et Mme Valérie LE FAOU-VILLARBU)**, adopte la présente délibération.

***5/ Budget annexe cinéma Eckmühl - approbation du compte de gestion 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)***

M. Jean-Louis BUANNIC présente la délibération qui conduit à approuver le compte de gestion du **Budget annexe cinéma Eckmühl** du Trésorier de Pont l'abbé à la clôture de l'exercice 2018.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

***6/ Budget annexe camping municipal - approbation du compte de gestion 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)***

M. Jean-Louis BUANNIC présente la délibération qui conduit à approuver le compte de gestion du **Budget annexe camping municipal** du Trésorier de Pont l'abbé à la clôture de l'exercice 2018.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

**7 Budget annexe ports de plaisance- approbation du compte de gestion 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

M. Jean-Louis BUANNIC présente la délibération qui conduit à approuver le compte de gestion du **Budget annexe ports de plaisance** du Trésorier de Pont l'abbé à la clôture de l'exercice 2018.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

**8/ Budget annexe lotissement de Kerganten - approbation du compte de gestion 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

M. Jean-Louis BUANNIC présente la délibération qui conduit à approuver le compte de gestion du **Budget annexe lotissement de Kerganten** du Trésorier de Pont l'abbé à la clôture de l'exercice 2018.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur Raynald TANTER, le Conseil Municipal examine les délibérations relatives à l'approbation des comptes administratifs de la ville et des budgets annexes sous la présidence de Madame Marie-Claire DUPONT.

**9/ Budget principal : vote du compte administratif 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité avec 4 abstentions (M. Robert BOUGUÉON, Mme Fabienne LE GARS, Mme Christine MORIN et Mme Valérie LE FAOU-VILLARBU) le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2018.

**10/ Budget annexe cinéma Eckmühl : vote du compte administratif 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

**11/ Budget annexe camping municipal : vote du compte administratif 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

**12/ Budget annexe ports de plaisance : vote du compte administratif 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

**13/ Budget annexe lotissement de Kerganten : vote du compte administratif 2018 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)**

Le Conseil Municipal, réuni à nouveau sous la présidence de M. Raynald TANTER, examine l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*14/ Budget principal - affectation des résultats au BP 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité la présente délibération avec 4 abstentions (M. Robert BOUGUÉON, Mme Fabienne LE GARS, Mme Christine MORIN et Mme Valérie LE FAOU-VILLARBU),

*15/ Budget annexe cinéma Eckmühl - affectation des résultats au BP 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*16/ Budget annexe camping municipal - affectation des résultats au BP 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*17/ Budget annexe ports de plaisance - affectation des résultats au BP 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*18/ Budget annexe lotissement de Kerganten - affectation des résultats au BP 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*19/ Fixation des taux d'imposition 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

M. Jean-Louis BUANNIC présente les taux proposés pour l'année 2019.

M. Raynald TANTER informe le conseil de la proposition de maintenir les taux identiques à ceux de 2018 en raison de l'engagement pris.

M. Jean-Marc BREN intervient et dit qu'ils sont hauts.

M. Jean-Louis BUANNIC qu'ils sont légèrement plus hauts que la moyenne par rapport aux chiffres publiés par le ministère du budget sur les communes de tailles identiques (15.12%).

M. Raynald TANTER précise que le taux de la commune est dû à la configuration territoriale (longueur de voirie etc..) et que la municipalité s'est engagée à ne pas les augmenter.

M. Robert BOUGUÉON prend la parole et rappelle que la CCPBS a pris un nombre de compétences. Il ne comprend pas pourquoi les taux ne baissent pas puisque l'EPCI a pris l'assainissement.

M. Raynald TANTER réagit en disant que cela n'a rien à voir puisque l'assainissement relève d'un budget annexe. D'ailleurs l'EPCI dispose également d'un budget annexe pour cette compétence.

M. Jean-Marc BREN dit que les taux auraient pu être diminués.

M. Raynald TANTER propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la présente délibération à la majorité avec 4 abstentions (M. Robert BOUGUÉON, Mme Fabienne LE GARS, Mme Christine MORIN et Mme Valérie LE FAOU-VILLARBU).

*20/ Budget principal - vote du budget primitif 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

M. Raynald TANTER salue le travail réalisé par Mme Marielle BOULLEZ, responsable des finances et des marchés publics. Il précise que le bureau d'étude qui réalise le pack financier à l'échelle communautaire a conforté la municipalité dans les perspectives budgétaires préparées par Mme BOULLEZ.

M. Jean-Louis BUANNIC présente aux conseillers les grandes lignes du budget 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la présente délibération à la majorité avec 6 abstentions (M. Robert BOUGUÉON, Mme Fabienne LE GARS, Mme Christine MORIN, Mme Valérie LE FAOU-VILLARBU, M. Jean-Marc BREN et M. Maurice STÉPHAN).

*21/ Budget annexe cinéma Eckmühl - vote du budget primitif 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

M. Jean-Louis BUANNIC présente aux conseillers les grandes lignes du *Budget annexe cinéma Eckmühl* 2019

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*22/ Budget annexe camping municipal - vote du budget primitif 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

M. Jean-Louis BUANNIC présente aux conseillers les grandes lignes du *Budget annexe camping municipal* 2019

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*23/ Budget annexe ports de plaisance - vote du budget primitif 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

M. Jean-Louis BUANNIC présente aux conseillers les grandes lignes du *Budget annexe ports de plaisance* 2019

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*24/ Budget annexe lotissement de Kerganten - vote du budget primitif 2019 (Rapporteur M. Jean-Louis BUANNIC)*

M. Jean-Louis BUANNIC présente aux conseillers les grandes lignes du *Budget annexe lotissement de Kerganten* 2019.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

*25/ Attribution d'une subvention au CCAS (Rapporteur Mme Marie-Claire DUPONT)*

Mme Marie-Claire DUPONT propose d'allouer une subvention au CCAS de 121 000 € pour assurer les charges de fonctionnement.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

**26/ Séjour long ALSH - Espace jeunes - juillet 2019 (Rapporteur Mme Dominique PLOUHINEC)**

Mme Dominique PLOUHINEC propose de fixer les tarifs du séjour en Ardèche pour les 9 à 12 ans.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

**27/ Subvention aux associations - 2019 (Rapporteur Mme Marie-Claire DUPONT)**

Mme Marie-Claire DUPONT propose de voter les subventions pour les associations et apportent des précisions sur les subventions exceptionnelles proposées au club des Cormorans, le Goéland Masqué et la SNSM.

Ne prennent pas part au vote : Frédéric POURCHASSE, Frédéric VOLANT, Michèle LE PAPE, Jean Marc BREN, Marie Claire DUPONT, M. **Mickaël GUERIN**.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **la majorité**.

**28/ Centre Nautique Municipal - Nouveaux tarifs 2019 (Rapporteur M. Maurice LE FLOC'H)**

M. Maurice LE FLOC'H propose aux conseillers municipaux de fixer les tarifs pour la saison 2019 du centre nautique. Il précise que les tarifs des centres nautiques sur le pays bigouden ont vocation à s'aligner.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

**29/ Cession de la parcelle ZS 186 (Rapporteur Mme Nathalie POULARD)**

Mme Nathalie POULARD soumet la délibération en vue de la cession de la parcelle ZS 186 sous conditions suspensives.

Mme Valérie LE FAOU VILLARBU demande si la commune a fait un appel à la concurrence.

Mme Nathalie POULARD répond que cette démarche d'acquisition vient d'un porteur de projet qui s'est intéressé à cette parcelle. Cette parcelle avait été proposée à la CCPBS qui n'en a pas voulu. Elle dit qu'il vaut mieux qu'elle soit occupée pour une activité artisanale plutôt qu'elle soit inoccupée (friche).

M. Raynald TANTER dit qu'il n'y aura aucun aménagement réalisé par la commune.

Mme Nathalie POULARD dit que cela rentrera une recette pour la commune. Cette parcelle a déjà eu 4 projets qui n'ont pas abouti.

M. Robert BOUGUÉON répond qu'il y a des jeunes qui recherchent à s'installer et à construire un hangar.

M. Eric RAPHALEN se réjouit que cette proposition d'acquisition marque le dynamisme de la commune.

Mme Nathalie POULARD répond à M. Robert BOURGUÉON qu'elle l'invite à proposer aux jeunes qu'il connaît les parcelles à côté de la parcelle ZS 186 dont les propriétaires souhaitent se séparer à un même tarif (ZS 187).

Mme Valérie LE FAOU VILLARBU demande si l'accès à la parcelle ZS 187 se fera toujours si la parcelle 186 est vendue.

Mme Nathalie POULARD confirme qu'elle sera accessible.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

**30/ Dénomination de voie (Rapporteur Mme Marie-Claire DUPONT)**

Mme Marie-Claire DUPONT précise qu'il s'agit de dénommer une voie afin qu'Aiguillon Construction livre les logements dans les prochaines semaines. Elle propose de nommer l'impasse « Andréa SENECHAL » et décrit le parcours de cette institutrice et pionnière des écoles bilingues. Elle mentionne que le Mouez Penmarc'h a réservé un article sur cette femme qui a marqué la commune par son engagement.

Aucune observation n'est faite et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à **l'unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h00.

**La secrétaire de séance,  
Mélanie DUCROT**



**Le Maire,  
Raynald TANTER**

